



CYANOBACTERIES

Baignade, pêche : Soyez vigilant !



Des micro-organismes, appelées cyanobactéries, colonisent parfois le fond des étangs et des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles forment à la surface des cailloux des amas de couleur vert / brun foncé, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas ressemblant à des algues). Elles peuvent être à l'origine de troubles de la santé voire d'intoxications pour les humains, et sont souvent mortelles pour les chiens.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions à mettre en œuvre et dont chacun à la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

Connaître les précautions à prendre vis-à-vis des cyanobactéries

Attention aux enfants !



- ▶ **Ne pas se baigner** en dehors des sites autorisés et surveillés,
- ▶ **Ne pas pratiquer** d'activités de loisirs (canoë, pêche etc.) dans des zones où des amas d'algues sont visibles,
- ▶ **Ne pas ingérer de l'eau**,
- ▶ **Ne pas jouer** avec des objets (bâtons, galets...) ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, Ne pas les porter à la bouche,
- ▶ **Prendre une douche** en cas de contact avec de l'eau contaminée.

animaux domestiques : Risque de mortalité canine !



- ▶ **Tenir les chiens en laisse**
- ▶ **Ne pas les laisser jouer** avec des objets (bâtons, galets...) ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues
- ▶ **Ne pas les laisser accéder** à l'eau dans des zones où des amas d'algues sont visibles.

Reconnaître les symptômes d'une intoxication aux toxines des cyanobactéries

Chez l'humain :

Si les **symptômes** suivant apparaissent :

- ▶ **Après la baignade** : irritation (de la peau, des yeux etc.), boutons ...
- ▶ **En cas d'ingestion** : tremblement, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements ...



Consulter rapidement un médecin

Chez le chien :

Après avoir bu l'eau, joué avec divers objets ou mangé des cyanobactéries, si les **symptômes** suivant apparaissent :

- ▶ tremblement des pattes arrières, perte d'équilibre,
- ▶ état anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...



Consulter immédiatement un vétérinaire

- ▶ récupérer si possible les éventuelles vomissures pour les lui montrer.



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour tout signalement et informations complémentaires :

Site Internet des services de l'État en Moselle : www.moselle.gouv.fr

DDT de la Moselle / MISEN : ddt-mise@moselle.gouv.fr